

## **Rapport Weiss-Rebière Plus loin que la RGPP / Réate Dangereux et éloigné des attentes des personnels**

Lors du Comité Interministériel à la Modernisation de l'Action Publique d'avril dernier, Jean-Marc Ayrault avait confié à Messieurs Rebière et Weiss une mission de prospective à 5 ans sur la stratégie d'organisation de l'administration territoriale de l'Etat.

Leur rapport a été remis tout récemment au 1<sup>er</sup> Ministre en vue du prochain CIMAP du 17 juillet prochain.

Dans une première partie de constat, ils font un état général de la situation des structures départementales et régionales suite à la mise en place de la Réate. Leurs conclusions sont sans appel :

- L'administration territoriale est totalement déstabilisée,
- La création des structures issues de la RGPP / Réate s'est faite sans aucune concertation,
- Ces entités regroupent des services aux missions « à faible recoupement ».

**Jusque là nous ne pouvons que partager leurs constats, et nous dirions même que leur analyse est en dessous de la réalité vécue dans les services par les personnels.**

Là où les choses se gâtent, c'est sur leurs préconisations et les trois scénarii proposés pour améliorer les fonctionnements.

Une première contrainte tout d'abord qui confirme hélas que rien ne change sur le fond : tout cela doit se décliner dans la perspective d'un retour à l'équilibre des finances publiques. Ainsi, **le rapport n'hésite pas à demander la poursuite des suppressions d'emplois à raison de 1% par an sur les structures départementales et 2 % sur celles des régions et des administrations centrales !**

Pour construire son projet de réforme structurelle, organisationnelle, de budget et de gestion des agents, la mission propose la création d'un comité de pilotage sous l'égide du Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique (SGMAP) composé de Préfets et des Secrétaires Généraux des Ministères concernés.

Ainsi, alors que la quasi-totalité des services se plaint, depuis 5 ans, du trop de pilotage, les missionnaires ne trouvent rien de mieux que d'en rajouter une strate !

Comme si cela ne suffisait pas, ils préconisent que les Préfets servent d'arbitres entre le pilote et les services pilotés. Afin de leur allouer tous les pouvoirs, ils ajoutent le transfert des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) en lieu et place des actuels responsables.

En clair, ils souhaitent donner aux Préfets tous pouvoirs sur les crédits et les personnels jusque dans leur affectation.

**Ceci remet en cause, de fait, les politiques ministérielles qui ont une vocation à être nationales, au profit des seuls choix locaux.**

## Directions Départementales Interministérielles (DDI)

La mission acte très clairement que les services de l'Action Sociale et de la Jeunesse et des Sports sont très fragiles dans leur construction actuelle tant dans les DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) que dans les DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population).

En conséquence, elle propose :

- Soit le transfert des missions relatives au volet social du logement dans les DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), celles de la Jeunesse et des Sports devant être regroupées au sein des DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale) et enfin celles relatives à la politique de la ville seraient soit intégrées dans les préfetures, soit aux départements.
- Soit le transfert de la totalité des DDCS dans les DRJSCS.

Dans ces scénarios, les missions relatives aux droits des femmes seraient ou transférées aux préfetures de régions ou regroupées dans les DRJSCS.

S'agissant de la DGCCRF (Direction de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes) et DGAL (Direction générale de l'alimentation), la mission juge la situation des services CCRF au sein des DD(CS)PP comme étant « exacerbée ».

Comme cela était précisé dans la lettre de mission, ils ont élaboré 3 scénarii pour remédier aux dysfonctionnements (**et c'est peu dire !!!**) :

- le premier va encore plus loin que la RGPP / Réate en regroupant, certes, l'ensemble des missions CCRF au niveau départemental mais en les séparant à nouveau au sein de ces mêmes entités.
- le second est un maintien de la situation actuelle.
- le troisième consiste en une disparition des DD(CS)PP en regroupant les agents CCRF au sein des DIRECCTE et les services de la DGAL au sein des DRAAF.

Pour appuyer leurs scénarios la mission propose quelques solutions :

- une mise en place d'une charte du management,
- un changement de nom des DDPP,
- la constitution d'un vivier de directeur issu de la DGCCRF comme possible directeur de DDI, ...
- enfin toute une série de mesures qui ne répondent en rien aux dysfonctionnements que vivent les services de la DGCCRF dans les départements en matière d'exercice de leurs missions.

De plus, ils proposent que soit étudié le rattachement des responsabilités de police sanitaire des ARS (agence régionale de santé) aux entités DDPP.

Solidaires s'attendait franchement à autre chose de la part de cette mission qui dans son constat reconnaissait que la Réate aujourd'hui ne répondait en aucune manière aux attentes des personnels bousculés et déboussolés, aux usagers malmenés et délaissés. A ne consulter que les chefs de direction, il est clair que leur jugement a été altéré.

Solidaires considère clairement que les deux premiers scénarii ne peuvent s'entendre car ils reproduisent parfois en pire ce que vivent aujourd'hui les agents.

**Pour Solidaires, le service public, élément fondamental de la cohésion sociale dans notre pays, ne peut se concevoir que si ses missions répondent d'abord à l'intérêt général des usagers et des citoyens. La proximité et l'efficacité sont les deux exigences qui doivent commander toute forme d'organisation.**

**Depuis plusieurs années ces deux notions ont été malmenées par des choix politiques budgétaires et des envies de pouvoirs de certains fort éloignés de l'intérêt général !!!**